

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JANVIER 2025

Délibération n°2025.01.009.B

Politique cyclable : marché subséquent relatif au service de location de vélos électriques de GrandAngoulême

LE NEUF JANVIER DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 27 décembre 2024

Secrétaire de Séance: Hassane ZIAT

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **19**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Gérard DESAPHY à Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à François ELIE,

Excusé(s):

Eric BIOJOUT, Monique CHIRON, Pascal MONIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250109-2025_01_09B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2025

Publication : 13/01/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.01.009.B**

Rapporteur : Monsieur MARTIAL

POLITIQUE CYCLABLE : MARCHE SUBSEQUENT RELATIF AU SERVICE DE LOCATION DE VELOS ELECTRIQUES DE GRANDANGOULEME

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : MOBILITÉ RAISONNÉE

Enjeux : [20404 -2) DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE MOBILITÉ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 3 : PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN ÊTRE À TOUT ÂGE
ODD 11 : POUR UNE VILLE ET DES ÉTABLISSEMENTS OUVERTS À TOUS, SÛRS ET DURABLES
ODD 13 : LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
ODD 17 : RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE LES PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au travers du schéma des mobilités et du plan de mobilité inclus dans le plan local d'urbanisme intercommunal valant plan de mobilité (PLUi-M), GrandAngoulême s'est engagé pour le développement de la pratique du vélo sur son territoire.

A cet effet, GrandAngoulême souhaite proposer un service de location de vélos en libre-service sur chacune des 38 communes du territoire.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'expérimentation « Vélo Modalis » testée entre juin 2023 et décembre 2024 le long de l'axe ferroviaire Angoulême – Cognac – Saintes – Royan.

Ainsi, GrandAngoulême a approuvé lors du conseil communautaire du 19 décembre 2024 :

- La pérennisation du service expérimental Vélo Modalis (8 stations et 60 vélos) sur le territoire de GrandAngoulême.
- Le principe de développement de ce service pour proposer une offre complémentaire accessible sur chacune des 38 communes : environ 50 stations et 375 vélos à la location combinant à la fois des vélos électriques en libre-service et des vélos électriques en location moyenne durée seront proposés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250109-2025_01_09B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/01/2025

Publication : 13/01/2025

A cet effet, il est proposé de recourir au marché subséquent signé par la centrale d'achat du transport public (CATP) et mis à disposition des membres de Nouvelle Aquitaine Mobilités via sa centrale d'achat pour la mise en œuvre, la pérennisation et le développement du service.

Les prestations comprises sont les suivantes :

- Fourniture de vélos ;
- Fourniture de stations ;
- Réalisation des travaux d'installation ;
- Gestion de projet ;
- Mise en service ;
- Maintenance préventive et curative.

Il est par ailleurs proposé d'engager, en lien avec ce marché, les prestations et montants suivants (frais de rémunération CATP inclus) :

- achat d'environ 375 vélos avec des engagements d'un montant maximum de 950 000 € HT et de 450 000 € HT pour l'implantation des stations,
- fonctionnement de l'ensemble des stations avec un engagement d'un montant maximum de 450 000 € HT par an (comprenant la reprise du service) soit un montant total de 1 350 000 € HT maximum pour les années 2025, 2026 et 2027.

Aussi, je vous propose

D'APPROUVER le recours au marché subséquent signé par la centrale d'achat du transport public (CATP) et mis à disposition des membres de Nouvelle Aquitaine Mobilités via sa centrale d'achat pour la mise en œuvre, la pérennisation et le développement du service.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter toute subvention en rapport avec ce projet.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Monique CHIRON, en sa qualité de Conseillère déléguée en charge de l'achat et de la commande publique, à signer tout document à intervenir et relatif à cette opération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---